

# REGLEMENT

- 1** - La L.R.M.T. organise cette année les championnats individuels seniors +.
  - La phase qualificative a lieu du 15 AVRIL au 3 MAI 2024 dans deux zones géographiques pour la Réunion (nord et sud), ainsi qu'à Mayotte.
  - La phase finale a lieu du 23 au 26 MAI 2024 au T.C. St Pierre.
- 2** - Les catégories ouvertes sont : +35, +40, +45, +50, +55, +60, +65, +70 ,+75 et +80 messieurs et dames.
  - Le classement pris en compte est celui en vigueur le jour de la clôture des inscriptions.
- 3** - Le droit d'inscription au championnat est fixé à 22 €, avec paiement en ligne sur TEN'UP.
  - Seules les inscriptions accompagnées du règlement sont acceptées.
  - Elles sont closes le 8 AVRIL 2024.
- 4** - La dotation globale est de 3000 euros en lots.
- 5** - Si le nombre d'inscriptions par catégorie d'âge le permet il y aura 2 zones géographiques qualificatives (NORD et SUD), éventuellement une zone MAYOTTE .
- 6** - Les matchs ont lieu dans les clubs suivants :

catégorie	club	juge-arbitre adjoint	téléphone
+35, +40, +45, +50 nord	T.C. Bocage	DARMALINGOM Laurent	0692 313192
+55, +60, +65, +70 +75, +80 nord	T.C.M. Champ Fleuri	NORMANDIN Isabelle	0692 373550
+35, +40, +45, +50 sud	T.C.M.T.	DUPRET Nicolas	0692 632693
+55, +60, +65, +70 +75, +80 sud	T.C. St Pierre	BOUCHAUD Catherine	0692 527727
tableaux finaux	T.C. St Pierre	BOUCHAUD Catherine	0692 527727
juge-arbitre du championnat tableaux et suivi de la compétition		DOUCET Françoise	0692 641155

- 7** - Conditions de participation :
  - Etre licencié à la L.R.M.T. en 2024,
  - Etre français
  - Les joueurs participent au championnat dans leur catégorie d'âge.
- 8** - Pour les catégories +35 à +60 ans les matches de la phase qualificative et de la phase finale sont joués au format 1 (3 sets à 6 jeux, jeu décisif à 6/6).
  - Pour les catégories +65 à +80 ans, les matchs se jouent au format 2. (2 sets à 6 jeux, 3ème set : super jeu décisif à 10 points).
  - Les joueurs les mieux classés de chaque catégorie sont directement admis dans le tableau final, si l'effectif le permet.
- 9** - A l'issue des matchs, les balles sont récupérées par les clubs organisateurs.
- 10** - La juge-arbitre du championnat est Françoise DOUCET. elle est chargée de la confection des tableaux ainsi que du suivi de la compétition.

- 11** - La qualification au championnat de France nécessite, pour ce championnat de ligue, la participation effective d'un joueur ayant le classement requis mentionné ci-dessous. (les WO ne sont pas pris en compte)
- +35, +40 : classement minimum 15
  - +45, +50, +55, +60 : classement minimum 15/3
  - +65, +70 : classement minimum 30/1
  - +75, +80 : classement minimum 30/2
  - Dames +80 : classement minimum 30/3
- 12** - Le Comité de championnat est présidé par Michel BLONDY. En cas de contestation, il doit être saisi sans délai.

**Michel BLONDY**  
Directeur du championnat